

LES MESURES COVID ET LES ENTREVUES EN TEAMS

Votre Association tient à informer ses membres que l'entente concernant les entrevues en TEAMS prend fin à compter d'aujourd'hui le 2 juin 2022.

En effet, cette entente était reliée à l'existence de mesures COVID qui empêchaient ou rendaient plus difficile les entrevues en présentiel. Ainsi, les entrevues se dérouleront désormais en présentiel.

Cependant, toute entrevue déjà convoquée avant le 2 juin, demeure en TEAMS, afin de ne pas retarder indûment le processus, ou brimer les membres concernés.

Toutefois, si pour une raison quelconque, un membre, dont l'entrevue est déjà convoquée en TEAMS, désire que celle-ci se déroule en présentiel, pourra en faire la demande. Dans cette éventualité, le membre devra en informer le vice-président aux Ressources humaines, M. Jefferick St-Hilaire, afin que des dispositions soient prises. Il est à noter que dans ce cas de figure, des délais supplémentaires pourraient survenir.

Il est à souligner qu'un message sera envoyé sous peu par la Sûreté aux gestionnaires afin de leur expliquer la situation. Veuillez donc attendre que leur ligne de communication à cet effet soit complétée.

En terminant, il est à noter que des travaux sont en cours au sous-comité de placements et promotions (SCPP) afin d'évaluer la pertinence ou non de poursuivre des entrevues en TEAMS pour le futur. Il va de soi que votre Association vous en tiendra informé.

Nous demeurons à votre disposition pour toute question.